

Bulletin municipal

2018

Parution
février 2019

N°26



mairie.monthieux@monthieux.fr

www.monthieux.fr





Christophe SASSI
Artisan Carreleur

Depuis 1998

388 grande rue - 01390 MONTHIEUX

Mail : sassicarrelage@free.fr

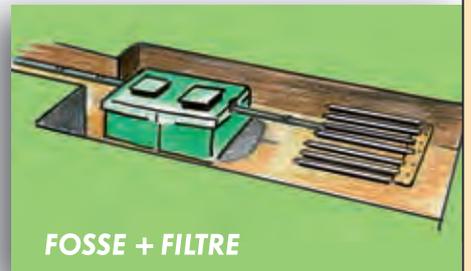
06 03 46 26 52

NOUVELLES NORMES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL



ATTENTION

Pour la mise aux normes
de votre assainissement,
faites appel
à des professionnels
qui vous proposent
différentes versions
d'assainissement individuel.



FOSSE + FILTRE

LE COUET ENTREPRISE
TERRASSEMENTS
01390 MONTHIEUX

Denis Prost
Paysagiste
01390 MONTHIEUX

☎ 06.11.37.00.33

☎ 06.11.37.00.29

☎ 06.12.66.30.16



Neuf et Rénovation

Fenêtres
Volets

Portes - Portails
Automatismes

Fermetures
PVC - Bois - Alu



Pascal SALA

04 72 08 58 22 - 06 11 42 25 69

01390 MONTHIEUX

a2p01@orange.fr

Sommaire

Mot du Maire	page 3
Conseil Municipal	page 4
Carnet des naissances, mariages et décès - Délibérations 2018.	page 5
Budget réalisé 2017	page 6
Budget prévisionnel 2018	page 7
Services communaux	page 8
Informations utiles	page 9
Informations pratiques	pages 10 et 11
Informations diverses	pages 12 et 14
Aire de jeux - Fleurissement	page 15
Tempête	page 16
Cérémonies	page 17
Ecole : Carnaval / Fête de l'école	page 18
Ecole : Fête du golf / Rentrée des classes	page 19
Ecole : Classe découverte natation	page 20
Ecole : Père Noël / Cantine	page 21
Sou des écoles : Saint Nicolas	page 22
Comité des fêtes : Théâtre	page 23
Comité des fêtes : Fête champêtre / Années 80	page 24
Elections municipales	page 25
Bibliothèque - La Croisée des Dombes	page 26
Chasse - Club rencontres et loisirs	page 27
Month'café - La Mésange	page 28
Huçul	page 29
Associations / Organismes	pages 30 et 31
Repas C.C.A.S	3 ^{ème} de couverture



ETS MICHEL
ELECTRICITE

Electricité générale - Climatisation

04 72 26 15 64
 contact@michel-electricite.fr

907 Rue de l'Industrie 01390 ST ANDRE DE CORCY

SARL COUTURIER RENÉ MAÇONNERIE

**NEUF ET
RÉNOVATION**

04.72.26.12.34

rene.couturier62@free.fr

188 route de Monthieux 01390 ST MARCEL EN DOMBES

**1^{ère}
enseigne
d'optique
en France**

+ de 200m² pour vous accueillir et + de 1500 montures optiques et solaires à votre disposition
 Spécialiste Basse Vision
 Equipements sportifs à la vue
 Centre auditif

68, route de Trévoux
St ANDRE DE CORCY

04.37.92.10.77

**Vous allez
vous aimer**

Parking privatif

Gisèle BACONNIER, Maire de MONTHIEUX depuis 1989, après 29 ans au service de la commune, nous a quitté le 12 Juillet 2018. Suite à cet événement qui a endeuillé votre commune, les conseillers m'ont fait l'honneur de m'élire comme Maire et je les en remercie. C'est pour moi un nouveau défi que j'espère pouvoir relever avec l'aide de toute mon équipe.

Lors de la cérémonie des vœux, j'ai évoqué le rôle grandissant de la communauté de communes. Les compétences dévolues à la CCD sont nombreuses, certaines vont très rapidement bouleverser nos prérogatives mais aussi certaines habitudes. La compétence SCOT va fortement réglementer le développement des communes, la compétence ENVIRONNEMENT va très certainement conduire à une modification du mode et de la fiscalité du ramassage des ordures ménagères.

2018 a vu la réalisation de divers travaux, la mise aux normes des WC de l'école primaire pour l'accessibilité PMR, la réalisation des barrières le long de la RD 82, la climatisation de la classe primaire située à l'étage, l'aménagement de jeux pour les petits à proximité du city stade, et bien sûr divers travaux d'entretien de nos bâtiments, de nos voiries et chemins.

En 2019 la commune va poursuivre son programme de travaux pour l'accessibilité, ceux-ci vont concerner l'école maternelle et les locaux du périscolaire. Le local des employés va faire l'objet de premiers travaux, assainissement et alimentations diverses.

Le fleurissement de la commune va se poursuivre, la commission travail, de nouvelles idées « fleurissent » et devraient lui donner une image peut-être plus contemporaine.

La commune va bien sûr respecter les nouvelles réglementations qui concernent la non utilisation des produits phytocides.

Vos élus ont engagé une réflexion sur l'éclairage public : comme d'autres communes ils souhaitent opter pour une extinction de l'éclairage sur une plage horaire nocturne. Ce choix est dicté par la prise en compte de l'environnement, réduire la pollution nocturne et mais aussi dans l'optique d'une réduction de la dépense publique.

Toujours au titre des réflexions, le conseil souhaite voir se mettre en place un conseil des enfants. J'ai été conquis par la pertinence des propositions faites par les enfants des conseils municipaux lors des cérémonies des vœux dans diverses communes.

La maison CHARLES va être vendue, une opération immobilière va voir le jour, 4 logements à caractère social seront construits, deux en accession. La commune veillera à la bonne intégration architecturale de l'opération.

Je n'oublie pas les nouveaux habitants, je leur souhaite une bonne intégration, je les invite à s'investir dans nos associations et à participer aux différentes manifestations.

Je tiens à remercier tous les responsables des associations qui font vivre notre village, tous les conseillers municipaux et tout particulièrement Claire, Géraldine, Olivier, Jean François qui réalisent chaque année ce bulletin.

A tous je souhaite que 2019 soit une année de réussite pour tous vos projets qu'ils soient familiaux ou professionnels.

**Le Maire,
Philippe PAILLASSON**

ÉLECTIONS DE L'ANNÉE 2018

Mise en place du nouveau Conseil Municipal en date du 19 octobre 2018 :

Maire : Philippe PAILLASSON

1^{er} Adjoint : Denis PROST

2^{ème} Adjoint : Claire MANISSIER

3^{ème} Adjoint : Olivier COSTON

Conseiller(ère)s : Cécile BRANCA
Coralie BAYARDON
Stéphane CHAPUIS
Olivier COQUARD
Stéphane COUGOULAT
Myriam DESVAUX
Jean-François FERRIER
Géraldine LIDON
Christophe PREVALET
Claude RAYNAL
Michel THOLLET

Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

Délégué titulaire : Claude RAYNAL

Délégués suppléants : Philippe PAILLASSON
Olivier COQUARD

Election des délégués de la CLECT

Délégué titulaire : Philippe PAILLASSON

Délégué suppléant : PROST Denis

Election des délégués des quatre SIE du Syndicat d'Eau potable Bresse Dombes-Saône

Délégué titulaire : Christophe PREVALLET

Délégué suppléant : Michel THOLLET

ETUDE PROJET CONSTRUCTION REHABILITATION
PERMIS DE CONSTRUIRE DIRECTION DE TRAVAUX

S.E.L.A.R.L. CHRISTIAN COMPIGNE ARCHITECTE

240, rue des Millières - 01 390 SAINT ANDRE DE CORCY

Téléphone: 04 72 26 89 39 - Portable: 06 80 03 84 17

Mél: christian.compigne@wanadoo.fr

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Finances et Impôts

Responsables : Philippe PAILLASSON, Denis PROST,
Claire MANISSIER, Olivier COSTON

Membres : Myriam DESVAUX

Commission Bulletin Municipal

Responsables : Jean-François FERRIER,
Olivier COSTON, Claire MANISSIER

Membres : Géraldine LIDON, Michel THOLLET

Commission Internet

Responsables : Claude RAYNAL, Olivier COSTON,
Jean-François FERRIER

Membre : Claire MANISSIER - Géraldine LIDON

Commission Travaux, Bâtiments Communaux, Cimetière, Urbanisme

Responsables : Philippe PAILLASSON,
Christophe PREVALET

Membres : Olivier COQUARD, Denis PROST,
Jean-François FERRIER

Commission Scolaire

Responsables : Olivier COSTON, Cécile BRANCA,
Géraldine LIDON, Coralie BAYARDON,
Stéphane CHAPUIS

Commission Voirie-Chemins, chemins pédestre et Bois Communaux, Sécurité Voirie

Responsables : Denis PROST, Michel THOLLET,
Olivier COQUARD

Membres : Christophe PREVALET, Stéphane COUGOULAT

Commission Fleurissement

Responsables : Denis PROST, Christophe PREVALET,
Géraldine LIDON

Membres : Cécile BRANCA, Stéphane CHAPUIS

Commission Associations - Jeunes, Sou des écoles, Cantine

Responsables : Olivier COSTON, Stéphane COUGOULAT,
Claire MANISSIER

Membres : Stéphane CHAPUIS, Coralie BAYARDON

Commission P.O.S. - P.L.U.

Responsables / Membres : tout le Conseil Municipal

Commission Sociale

Responsables : Claire MANISSIER, Géraldine LIDON,
Cécile BRANCA

Membres : Michel THOLLET, Josiane COTTON,
Fabienne SERRANO

Naissances • Mariages • Décès Carnet

Naissances 2018

LEROY Lison Annie Célestine	17 avril
GACHE-POUZOLS Ayden	24 juin
PERCET Maxence	10 décembre
SEMEDO BOREY Mahdi Imran	26 décembre

Décès 2018

MORAU Fabrice	6 janvier
CHAUZET née QUEMIN Jeannine	13 avril
BACONNIER née ROLLET Gisèle	12 juillet
REGARD Adrien	21 Août

Mariages 2018

Néant



Délibérations 2018

CONVENTIONS PRISES AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA DOMBES

- Contrôle périodique des points d'eau d'incendie
- Commandes administratives et scolaires
- Adhésion au groupement de commandes pour la création, l'entretien et la signalisation horizontale des voiries
- Adhésion au service commun de coordination enfance/jeunesse, intervenants musique et sport

AUTRES CONVENTIONS

- Convention de passage chemin de randonnée situé sur une propriété privée de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée

- Convention relative à la participation aux frais de fonctionnement des locaux du Pôle Enfance de St André de Corcy
- Convention de fonctionnement qui détermine les modalités de fonctionnement entre la Mairie et la Bibliothèque
- Partenariat pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale avec le Département de l'Ain

DIVERS

- Subvention de la Commune pour le projet de classe découverte de natation à Hauteville pour les CP-CE1 (classe de Mme BRAULT Caroline)
- Achat d'une parcelle pour l'agrandissement du parking du cimetière

Budget réalisé 2017

Chapitres	Libellés	Dépenses réalisées
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017		
60	Eau - Assainissement	2 429
	Eclairage bâtiments + chauffage	14 711
	Combustibles - Carburant	5 778
	Fournitures administratives	800
	Fournitures scolaires + cadeaux + transports	2 450
	Fournitures équipements + voirie + entretien	8 990
61	Contrats de maintenance	10 195
	Location wc public	13 824
	Entretiens bâtiments, voirie, réseaux, matériels	23 890
	Fleurissement, illumination avec pose + dépose	12 040
	Assurances	5 270
62	Repas anciens + colis, vœux du Maire, cérémonies inauguration	7 959
	Bulletin Municipal	3 132
	Frais affranchissement + télécommunications	6 934
	Gros nettoyage des locaux	1 344
63	Taxes Foncières	2 045
	Frais de personnel, salaires + cotisations + TAP	163 398
	Indemnités élus + cotisations	27 625
	Service Incendie	10 761
64	Contributions obligatoires (syndicats Chalaronne, CAUE...)	13 323
	SIEA éclairage public	
65	Subventions aux Associations	4 190
66	Intérêts des emprunts	17 508
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017		
70	Divers redevances	11 974
73	Taxes Foncières + habitations	309 597
	Attibution compensation C.C.C.D.	
	Pylones	
74	Dotations de l'Etat	102 275
75	Redevances, locations salles + logements	20 285
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2017		
16	Remboursements d'emprunts - capital	23 120
20	Frais d'études	16 891
21	Travaux sur les bâtiments, voirie et achat mobilier	176 984
RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2017		
10	FCTVA, TLE, excédents de fonctionnement	120 319
13	Subventions Réserve Parlementaire, C.C.C.D.	38 668
16	Emprunt	500

Budget prévisionnel 2018

Chapitres	Libellés	Dépenses réalisées
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018		
60	Eau - Assainissement	2 500
	Eclairage bâtiments + chauffage	15 000
	Combustibles - Carburant	6 500
	Fournitures administratives	2 600
	Fournitures scolaires + cadeaux + transports	5 700
	Fournitures équipements + voirie + entretien	10 400
61	Contrats de maintenance	12 000
	Location wc public	0
	Entretiens bâtiments, voirie, réseaux, matériels	37 000
	Fleurissement, illumination avec pose + dépose	18 000
	Assurances	5 900
62	Repas anciens + colis, vœux du Maire, cérémonies inauguration	9 000
	Bulletin Municipal	3 200
	Frais affranchissement + télécommunications	3 800
	Gros nettoyage des locaux	1 000
63	Taxes Foncières	2 100
	Frais de personnel, salaires + cotisations + TAP	181 000
	Indemnités élus + cotisations	28 395
	Service Incendie	11 500
64	Contributions obligatoires (syndicats Chalaronne, CAUE...)	3 500
	SIEA éclairage public	20 000
65	Subventions aux Associations	5 000
66	Intérêts des emprunts	17 400
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018		
70	Divers redevances	12 400
73	Taxes Foncières + habitations	343100
	Attibution compensation C.C.C.D.	
	Pylones	
74	Dotations de l'Etat	82 000
75	Redevances, locations salles + logements	22 700
DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2018		
16	Remboursements d'emprunts - capital	23 400
20	Frais d'études	5 000
21	Travaux sur les bâtiments, voirie et achat mobilier	184 669
RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2018		
10	FCTVA, TLE, excédents de fonctionnement	117 472
13	Subventions Réserve Parlementaire, C.C.C.D.	12 000
16	Emprunt	0

Services communaux

MAIRIE

Tél. 04 72 26 11 15

Mail : mairiedemonthieux@wanadoo.fr

Site web : www.monthieux.fr

Horaires d'ouverture : Du lundi au mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et un samedi par mois de 8h à 12h (info diffusée sur panneau lumineux). Fermée toute la journée du vendredi.

- Secrétaire de mairie : LEAL Nathalie
- Agent de service : LABROSSE Fabien
- ATSEM : GUICHERD Myriam
- Agent périscolaire TAP : BACONNIER Léah
- Agents d'entretien : RATAIRE Anthony, BOURGEOIS Melryck

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

• Tarif pour les habitants de la commune

Hiver du 1^{er} octobre au 30 avril, chauffage compris :

250 € du vendredi soir 18 h au Dimanche soir 18 h
+ Caution 500 €

Été du 1^{er} mai au 30 septembre :

200 € du vendredi soir 18 h au Dimanche soir 18 h
+ Caution 500 €

• Tarif pour les personnes n'habitant pas la commune

Hiver du 1^{er} octobre au 30 avril, chauffage compris :

550 € du vendredi soir 18 h au Dimanche soir 18 h
+ Caution 500 €

Été du 1^{er} mai au 30 septembre :

450 € du vendredi soir 18 h au Dimanche soir 18 h
+ Caution 500 €

• Location vaisselle pour tout le monde : 50 €

• Tarif Vin d'honneur : Hiver : 77 € / Été : 61 €

Ces tarifs s'entendent nettoyage compris et sont applicables pour toutes les réservations. Les lieux doivent être laissés en bon état de propreté. Il est demandé de respecter les locaux et le matériel. Le bruit et la musique doivent être baissés à 2 heures du matin pour être arrêtés à 3 h. La moitié du montant de la location est exigée à la réservation et encaissée, le solde le jour de la manifestation. Pour toute location contacter la mairie.

LOCATION PETITE SALLE DE RÉUNION

Réservée uniquement aux personnes de la commune pour faire des repas de famille environ 30 personnes.

Prix : 100 € la journée ou le week-end, ménage non compris.

BOIS COMMUNAL (voir Mr DENIS PROST)

La Commune dispose de bois communaux et les met à la disposition de ses habitants, à raison de 2 moules par foyer plus 2 moules supplémentaires maximum avec l'accord du résident qui laisse sa part. Ce bois ne peut en aucun cas être vendu. Les résidents secondaires ont le

droit à une demi-part soit 1 moule. La commission des bois passera chaque fin de saison sur place pour mesurer les tas qui devront être bien rangés et sera strict sur le cubage.

Rappel : 1 moule = 1.33m x 1.33m x 1.33

Chaque tas portera le nom du propriétaire. Les souches seront coupées au plus court et le plus proprement possible. Les coupes s'effectueront du 1/12 au 1/03.

Le ramassage s'effectuera du 1/07 au 30/08 par temps sec avec accord de la commission.

Les arbres marqués seront impérativement conservés.

Les véhicules sont interdits sur place pendant l'hiver.

Tout lot non commencé dans le mois sera redistribué.

Toutes les inscriptions se font impérativement en Mairie.

Pour la part de bois contactez Monsieur Denis PROST au n° tél. 06.12.66.30.16

C.C.A.S

Le centre Communal d'Action Sociale organise chaque année un repas des personnes âgées gratuit pour les 65 ans et plus.

Au moment de Noël, un colis est distribué aux personnes de 70 ans et plus. Le C.C.A.S donne son avis sur les demandes d'aide sociale et les dossiers transmis par le département.

TERRAIN DE SPORTS CÔTÉ MAIRIE (Foot, Basket Ball, handball)

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 17 h sauf le week-end.

Merci d'en tenir compte pour le respect du voisinage.

ÉCOLE

L'école de Monthieux accueille les enfants dès 3 ans en classe de maternelle (3 ans au 31 décembre de l'année en cours). Ceux-ci pourront continuer leur scolarité au village, jusqu'au CM2. Les inscriptions se font en Mairie puis l'admission auprès du Directeur courant mai et juin. Les enfants peuvent prendre le repas de midi à la cantine.

COLLÈGE

Les enfants de Monthieux se rendent au Collège de St André de Corcy. Un ramassage par car est organisé tous les jours. Le départ se fait devant la cour de l'école maternelle entre 8 h 00 et 8 h 15.

Le retour s'effectue sur la place de l'église.

RAPPEL AUX PARENTS : il vous est demandé d'informer vos enfants sur les risques encourus en cas de détérioration des biens communaux. Votre responsabilité est engagée.

LYCÉE

Les jeunes de Monthieux sont accueillis au lycée de Trévoux. Un ramassage journalier par car est organisé. Départ vers les 7h-7h10 vers la place de l'église. Retour idem.

ORDURES MÉNAGÈRES

Sur la commune de Monthieux, le ramassage des sacs jaunes et des sacs noirs (ordures ménagères) à lieu le vendredi matin avant 7 heures. La dépose des sacs se fait uniquement aux points de ramassage le jeudi soir, merci de respecter le tri sélectif.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLEMENTS

Stationnement des poids lourds :

Interdit sur la place du village par arrêté municipal.
La place publique est dotée d'un sens unique.

DÉCHETTERIES

Fermées les dimanches et jours fériés.

Pour tous renseignements :

appeler la COMCOM au 04 74 98 47 15

Horaires d'ouverture St André de Corcy

(route de Montluel)

Du 1^{er} avril au 30 septembre : horaires d'été

• lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h

• mardi : fermée • mercredi : 13h30 - 18h

Du 1^{er} octobre au 31 mars : horaires d'hiver

• lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

• mardi : fermée • mercredi : 13h30 - 17h

Horaires d'ouverture Villars les Dombes

(ZAC de la Tuilerie)

Du 1^{er} avril au 30 septembre : horaires d'été

• lundi, mardi, vendredi et samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h

• mercredi : 13h30 - 18h • jeudi : fermée

Du 1^{er} octobre au 31 mars : horaires d'hiver

• lundi, mardi, vendredi et samedi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h

• mercredi : 13h30 - 17h30 • jeudi : fermée

NUISANCES SONORES

Il est rappelé qu'un arrêté Préfectoral régit le bruit de voisinage. L'usage de matériel de jardinage (tondeuse, débroussailluse...), de bricolage et de tout appareil susceptible de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore n'est autorisé que :

	Heures autorisées le matin	Heures autorisées l'après-midi
Jours ouvrables	8 h à 12 h	14 h à 19 h 30
Samedis	9 h à 12 h	15 h à 19 h
Dimanches	10 h à 12 h	
Jours fériés	10 h à 12 h	

RAPPEL

Élections Européennes le dimanche 26 Mai 2019

PIÈCES À FOURNIR POUR OBTENIR :

► Fiches individuelles et fiches familiales

ont été remplacées par une photocopie du livret de famille.

► Carte d'identité (valable 15 ans)

Passeport (valable 10 ans)

Depuis le 21 mars 2017 les cartes d'identité et les passeports sont à demander dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil.

► Inscription sur les listes électorales

A compter du 1^{er} janvier 2019 et avec l'entrée en vigueur du répertoire électoral unique, toute personne pourra solliciter son inscription sur les listes électorales en mairie toute l'année et, en vue d'un scrutin, jusqu'au 6^e vendredi précédant ce scrutin (jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin pour les scrutins organisés en 2019).

► Carte grise

Uniquement sur le site de la Préfecture.

► Livret de famille (duplicata)

- nom, prénoms et date de mariage

À demander sur le lieu de votre domicile - gratuit

► Extrait d'acte de naissance

- nom, prénoms et date de naissance

À demander sur le lieu de votre naissance - gratuit ou internet

► Extrait d'acte de mariage

- nom, prénoms et date de mariage

À demander sur le lieu de votre mariage - gratuit ou internet

► Extrait d'acte de décès

- nom, prénoms et date de décès

À demander sur le lieu du décès ou du domicile du défunt - gratuit ou internet

► Pour chacun de ces trois extraits

enveloppe timbrée accompagnant la demande

► Recensement militaire

Pour les garçons et les filles âgées de 16 ans se faire recenser dans leur mois d'anniversaire. Pour cela, se présenter en mairie, muni du livret de famille et de sa carte d'identité.

Informations pratiques

MAISON MÉDICALE St André de Corcy

60 et 80, rue de la Bergerie

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

PICOT Cécile

Tél. 04 72 27 51 90

MASERAS Cristina

Tél. 04 37 92 08 58

TRESCOL Lucie

(entrée 2)

Tél. 04 78 29 96 76

MÉDECIN ANGIOLOGIE VASCULAIRE

DHIMENE-FAREH Oufae

Tél. 04 78 23 64 43

MÉDECIN CARDIOLOGUE

BRUN Sophie

Tél. 04 73 92 99 68

OSTÉOPATHES

NOIRAY Eric

Tél. 04 72 08 59 55

SCHILLINGER Jessica

Tél. 06 09 25 66 83

ORTHOPHONISTES

AIMARD - BOY - CURT

Tél. 04 72 26 46 38

INFIRMIERS

ALLO SOINS SERVICES

Tél. 04 72 26 14 31

DENTISTE

KLEIN Sophie

Tél. 04 72 08 57 78

KINÉSITHÉRAPEUTES

PETIT - BILLANDON - BIANCHI

Tél. 04 72 26 45 06

OLLIVIER - VAUDIAU - PUCELLE

Tél. 04 72 26 19 20

MÉDECINE TRADITION- NELLE CHINOISE

DUPLAN Laurent

Tél. 06 19 83 84 92

SOPHROLOGUE - RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE

PALLEY Karine

Tél. 06 70 37 34 57

PSYCHOLOGUE DU DÉVELOPPEMENT

BIEZ Elodie

Tél. 07 81 23 99 97

FLAVIGNE Nathalie

Tél. 06 95 34 91 81

PSYCHOMOTRICIENNE

BRIDAY Nadine

Tél. 04 69 16 88 17

SAGE-FEMME

DEPARDON Marie

Tél. 06 31 86 65 99

PÉDICURE PODOLOGUE

DUPARCHY Lucie

Tél. 06 50 96 83 66

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

FALCONNET Jean-Marc

Route des Thuyas
01390 St André de Corcy
Tél. 04 72 26 16 22

CABINET MÉDICAL GOURDIN - PEYCELON

16, rue du Moyen Âge
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 10 00

REGNAULT-ROCHE

ESPACE SANTÉ «LA POYPE»
416, av. Charles de Gaulle
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 04 42

CHAPEL Didier

51, rue du Commerce
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 18 48

DANJOU Michel

42, rue Gilbert Boullier
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 39 39

LASSUS BONHOMME Jocelyne

77, rue P. Duverger
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 01 83

OSTÉOPATHES

D'ORAZIO Violène

135, place du Marché
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 78 88 00 53

ORTEGA Samuel

63, rue Lavéran
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 28 85

JAUDON Morgane
ESPACE SANTÉ «LA POYPE»
416, av. Charles de Gaulle
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 81 47 16 97

ORTHOPHONISTES

DUCROCQ-OTT

Le Belandre
40, place Victor Hugo
01390 St André de Corcy
Tél. 04 72 08 58 65

PROTON GREJON Céline

59, rue Jérusalem
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 18 12

ROULE ARBANT Michelle

11, rue Birolle
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 11 89

VINCENT FALGUET Annelise

ESPACE SANTÉ «LA POYPE»
416, av. Charles de Gaulle
01330 Villars les Dombes
Tél. 09 72 38 64 22

DENTISTES

LAVILLE-RUBY Muriel

551, rue Dombes
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 26 67

MOCHREF Frédéric

154, rue Commerce
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 05 86

MOLINAR Jean-Luc

119, place du Marché
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 13 30

ORTHODONTISTE

BOURHIS Aurélie

101, rue Carnot
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 28 79

PROTHÉSISTE DENTAIRE

FEBVAY Frederic

100, allée des Acacias
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 24 90

PODOLOGUES PÉDICURES

KISTER Sophie

54, rue Gilbert Boullier
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 06 31

DENIS-LOSTE Marie-Pierre
28, route de Trévoux
01390 St André de Corcy
Tél. 04 37 26 01 96

PÉDIATRES

CHAPEL-SCOTTO Isabelle

40, rue du Commerce
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 05 07

PHARMACIES

GRANDE PHARMACIE DE VILLARS

544, av. Charles de Gaulle
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 07 91

PHARMACIE DE LA DOMBES

76, rue Gilbert Boullier
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 00 87

PHARMACIE SAINT ANDRÉ T ET C SAVOYAT

Lieu dit Millières
01390 St André de Corcy
Tél. 04 72 26 10 32

INFIRMIERS

CALLAMARD-CHAVE

17, rue Sires
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 72 88 43 41

CHARRION, COMTET ET VENET

54, rue Gilbert Boullier
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 19 63

DOMBES SOIN ET SANTÉ

Les Vanneaux - Route Laveran
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 06 53

VÉTÉRINAIRES

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DES ÉTANGS

La Tuilerie
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 01 10

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE GENIN

Place Anciens Combattants
01390 St André de Corcy
Tél. 04 72 26 10 11

KINÉSITHÉRAPEUTE

SCM MK VILLARS

32, avenue des Nations
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 07 05

DIÉTÉTICIENNE

D'ORAZIO Perrine
135, place du Marché
01330 Villars les Dombes
Tél. 06 89 37 42 51

PSYCHOLOGUES

EVERARD - MOCERINO
ESPACE SANTÉ «LA POYPE»
416, av. Charles de Gaulle
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 78 88 75 06

BUET Elisabeth
73, rue Duverger
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 39 13

SOPHROLOGUES

FAYARD Micheline
31, place Jean St Cyr
01330 Villars les Dombes
Tél. 06 77 09 82 35

VAUDAN Alexandra
9, rue Carnot
01330 Villars les Dombes
Tél. 06 70 37 38 80

SAGES-FEMMES

SOLEI Christine
31, place St Cyr
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 45 80

MILLET Nathalie
141, chemin du Thou
Grands Communaux
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 46 93

BOMPARD Gilda
Visite à domicile
Tél. 06 87 55 25 19

POINT ACCUEIL SOLIDARITÉ

42, rue Laveran
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 32 00

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL (D.I.P.A.S.)

7, rue de la Gare
01390 St André de Corcy
Tél. 04 72 26 14 10

TAXIS

TAXI MAUTI
14, hameau Tourterelles
01390 Mionnay
Tél. 06 08 21 13 47

TAXI GEORGES
18, allée des Grives
01330 Villars les Dombes
Tél. 06 70 83 10 89

COILLARD
ZA la Tuilerie
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 78 55 18 91

POMPES FUNÈBRES

METRAS
2, impasse de la Vernangère
01390 St André de Corcy
Tél. 04 74 26 02 17
289, rue Pierre Poivre
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 78 98 17 97

BOUVET
219, rue de Bresse
01330 Villars les Dombes
Tél. 04 74 98 01 00

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Le pollen d'Ambroisie (*Ambrosia artemisiifolia*) est à l'origine de fortes réactions allergiques.

La vallée du Rhône et les plaines d'Auvergne-Rhône-Alpes subissent l'invasion de cette plante, qui se développe sur tous les milieux, dès que la concurrence végétale est réduite.

Cette plante annuelle a besoin de saisons suffisamment longues pour fleurir et produire ses graines. Les faibles altitudes du département de l'Ain, sont donc, à quelques exceptions près, tout à fait compatibles avec le développement de cette plante.

Un important problème de santé publique dans l'Ain et ses territoires :

Les pollens d'ambroisie, très facilement déplacés par le vent, présentent un fort potentiel allergisant. Ils sont émis par la plante de début août jusqu'au mois d'octobre.

L'arrivée d'un allergène dans l'air, tel que ce pollen, s'accompagne, dans un premier temps d'une phase de sensibilisation, le système immunitaire des personnes exposées devient capable de reconnaître ce pollen.

Une fois, sensibilisée, la population est disponible, en cas d'exposition, pour les manifestations symptomatiques de l'allergique : rhinite, écoulement nasal, trachéite, toux, conjonctivite et quelques fois urticaire ou eczéma. Cette réaction peut conduire à un processus inflammatoire chronique allant jusqu'à l'apparition et l'aggravation de l'asthme. Ces symptômes sont d'autant plus importants que la quantité de pollens dans l'air est forte.

Organisation pour une lutte contre l'Ambroisie sur le terrain :

L'organisation de la lutte vise à créer un réseau impliquant l'ensemble des acteurs du territoire pour une action de terrain efficace. Actuellement, la lutte est cadrée par l'arrêté préfectoral du 3 juin 2013 lequel prescrit la destruction systématique de cette plante avant floraison.

Une réglementation nationale se met en place avec la création, par la loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016, de la notion d'espèce «nuisible à la santé humaine» (L.1338-1 à 5 du code de la santé publique).

Un décret interministériel prévu pour début 2017 désignera les premières espèces à rentrer dans ce cadre : l'ambroisie à feuilles

d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), l'ambroisie à épis lisses (*Ambrosia psilostachya*) et l'ambroisie trifide (*Ambrosia trifida*). Ce décret prévoit sur l'ensemble du territoire national, des mesures de prévention, telles que la surveillance des espèces, l'information du public, et les mesures de lutte, telles que la destruction des pieds d'ambroisie, des pratiques culturales ou de gestion des espaces visant à limiter fortement leur capacité d'installation...

Dans l'Ain, la lutte s'organise autour du comité départemental de lutte contre l'ambroisie regroupant l'ensemble des acteurs départementaux. Ceux-ci proposent des actions de terrain, concrètes, composant le plan d'actions départemental et dont l'application est suivie par le comité départemental.

Les communes et les communautés de communes, au centre de la lutte, désignent des référents et animateurs ambroisie chargés de faire le repérage de terrain et de veiller à la bonne destruction de l'ambroisie par les propriétaires et occupants des terrains.

Depuis 2014, l'ARS met à disposition des référents et de la population, une plateforme interactive destinée au signalement de l'ambroisie : «Signalement Ambroisie» <http://www.signalement-ambroisie.fr/>. Organisée autour d'une application smartphone servant à géo-localiser l'ambroisie directement sur le terrain mais également autour du site de cartographie internet, la plateforme «signalement ambroisie» permet au grand public d'être acteur de la lutte et de contribuer au repérage mené par les collectivités (signalements simplifiés). La présence d'ambroisie peut également être signalée par courrier électronique contact@signalement-ambroisie.fr ou par téléphone : **0 972 376 888** (numéro à composer pour toute question sur l'ambroisie).

Un signalement renseigné dans cette base de données, est transmis automatiquement au maire et à son référent communal, pour vérification et destruction.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. S'installant dans la durée, nous devons apprendre à reconnaître cette plante et à être vigilants. Ensemble nous devons empêcher l'ambroisie de conquérir de nouveaux espaces et, limiter sa floraison pour réduire l'impact sur la santé de nos proches et des générations futures.

Ensemble ne la laissons plus fleurir !

Informations diverses

DÉFIBRILLATEURS À VOTRE DISPOSITION

Nous vous rappelons que la commune met à votre disposition un défibrillateur. Pour qu'il soit accessible à tous, nous l'avons placé dans le hall des appartements de la commune, en face de l'église. Cet appareil est d'un usage élémentaire et de premier secours.

Un deuxième défibrillateur se trouve dans la salle polyvalente. **Il est accessible quand la salle est occupée.**



DIVAGATION DES CHIENS

Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite et que ces animaux ne doivent pas aboyer sans raison le jour comme la nuit.

Pour les personnes détenant un chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie une déclaration doit être faite en Mairie.

Rappel des chiens faisant partie de ces catégories :

1^{ère} catégorie : chiens d'attaque

- Pitbulls : assimilables aux chiens de race staffordshire terrier américain staffordshire terrier sans être inscrits au livre des origines français (LOF)
- Boerbulls : assimilables aux chiens de race mastiff sans être inscrits au LOF
- Tosa : assimilables aux chiens de race tosa sans être inscrits au LOF

2^{ème} catégorie : chiens de garde et de défense

- Staffordshire terrier ou bull terrier du staffordshire inscrits au LOF
- Américain staffordshire terrier ou staffordshire terrier américain inscrits au LOF
- Tosa : inscrits au LOF
- Rotweiller : inscrits au LOF ou non inscrits
- Chiens assimilables au rotweiller

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !
Arrêté préfectoral n° SAF 2017-02 du 3 juillet 2017

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

> Quels sont les déchets concernés par cette interdiction ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...en mélange ou pas avec d'autres déchets.

> Qui est concerné ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

En cas
de non-respect,
une contravention

de **450 euros**

peut être appliquée
(article 131-13
du nouveau
code pénal)



Christophe Pernet

IMMOBILIER

36, route de Trévoux
 01390 ST ANDRÉ DE CORCY
 04 72 26 11 11
 www.pernet-immobilier.com

Pompes Funèbres Métras

MARBRERIE - CRÉMATIION
 3 COMPLEXES FUNÉRAIRES
 24h/24 - 7j/7

www.pompes-funbres-metras.fr

289, rue Pierre Poivre 01330 Villars-les-Bombes Tél. 04 74 98 17 97	68, rue Christian Barnard 01400 Châtillon-s/Chalaronne Tél. 04 74 55 17 17	2, impasse de la Vernangère 01390 St-André de Corcy Tél. 04 72 26 02 17
---	--	---

FDSI **09 79 54 91 28**
06 08 61 41 74

Depuis 1985, un spécialiste au service de votre informatique

Particuliers / Professionnels

Dépannage - Formation - Installation - Internet - Vente

<http://www.fdsi.fr> contact@fdsi.fr

TRADISTEAK
 Depuis 1999
 DE LA FOURCHE À LA FOURCHETTE

Boucherie Charcuterie Fromagerie Traiteur

Tradi Drive

Christophe GROSSAT
 Pour particuliers et entreprises
 ZI de Reyrieux, 01600
 04 74 00 37 45
 tradisteack@orange.fr

GARAGE GAGNEUX
 AGENT PEUGEOT

- Véhicules neufs et occasions
- Véhicules de remplacement
- Réparation toutes marques
- Service carrosserie - peinture
- Climatisation
- Service Cartes Grises
- Dépannage

NOUVEAU SCOOTER PEUGEOT de 50 à 400 cm³

Z.I. 260 Rue de l'industrie
 01390 ST ANDRÉ-DE-CORCY
 Tél. 04 72 26 11 60
 Fax 04 72 26 45 20
 E-mail : garagegagneux@wanadoo.fr

Centre BEAUTE plus

soins esthétiques - onglerie

bijoux fantaisie
 parfumerie

49, route de Bourg-en-Bresse
 01390 Saint-André de Corcy
 ouverture non-stop tous les jours de 9h à 19h
 le samedi fermeture à 17h - fermé le lundi
 04 72 26 48 19

CHRYSTELLE
 COIFFURE
 A DOMICILE

Spécialisée dans la pose d'extensions
 Lissage français

06 03 94 82 72
 388 Grande Rue • 01390 MONTHIEUX
 DIPLOMÉE BREVET PROFESSIONNEL

MYRIAM-K

SARL CAVIEUX

RÉNOVATION NEUF
 particuliers - pro
 04 72 26 11 41

Ravalement de Façades

1713, rue de l'industrie
 Z.I. La seraine
 01390 SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY
 sarl.cavieux.facades@wanadoo.fr

Denis Prost

Création Entretien - Parcs & Jardins

MONTHIEUX
 01390 St-André-de-Corcy
 Tél : 04 72 26 46 43

LES DIX CONSEILS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

1/ PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable) ;
- renforcer vos volets et fenêtres ;
- installez des détecteurs de présence ;
- fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée ;
- fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété) ;
- l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps) ;
- quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés) ;

2/ SIMULEZ UNE PRÉSENCE A VOTRE DOMICILE

- en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée ;
- installez un programmateur de lumière pour certaines heures ;
- demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour ;

3/ NE LAISSEZ PAS LE COURRIER S'ENTASSER OU LA PELOUSE TROP POUSSER

- aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre ;

4/ RANGEZ VOS CLÉS DE VOITURE (POUR ÉVITER LE HOME JACKING)

- bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée ;
- rangez les sacs à main dans un placard ;

5/ CACHER VOS BIENS DE VALEUR

- trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux ;
- ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants) ;
- au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs) ;
- mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux ;

6/ RESTEZ DISCRETS SUR VOS PÉRIODES D'ABSENCE

- ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur mur Facebook ou par tweet ;
- faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable ;
- ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences ;
- prévenez un proche ;

7/ EN CAS D'ABSENCE, ADHÉREZ AU DISPOSITIF « OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES »

- c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade) ;
- cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires) ;
- associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie) ;
- ça marche : en 2010, moins de 1% des propriétaires ayant souscrits ont été cambriolés ;

8/ FAITES LE 17 IMMÉDIATEMENT EN CAS D'ÉVÉNEMENTS SUSPECTS

- en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier ;
- quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules ;
- soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin ;
- la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement) ;

9/ NE LAISSEZ DE VISITEURS SE PROMENER DANS VOTRE DOMICILE

- méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes...) ;
- exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs...) ;
- n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs ;

10/ SI VOUS ÊTES VICTIMES DE CAMBRIOLAGE

- ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17 ;
- si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles...) ;
- faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés ;
- venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets...) ;

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- ➔ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- ➔ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22



A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

Monthieux Aire de jeux

Une aire de jeux pour enfants a été installée près du mini-stade : les plus petits peuvent profiter du « jeu-papillon » avec toboggan sous la surveillance de leurs parents pendant que les adolescents jouent sur le terrain de sport du city-stade.



Le Fleurissement



Tempête

Un des platanes de la Grande Rue n'a pas résisté à la tempête du 20 juillet 2018 et plusieurs arbres ont été cassés sur la commune par les vents violents.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

S.P.A.N.C. - ZAC de la Tuilerie - BP 6 - 01330 VILLARS LES DOMBES
Tél. : 04.74.98.48.64 - courriel : spanc@ccdombes.fr

Vidange d'une installation d'assainissement non collectif

Période au choix pour la réalisation de la prestation :

- Campagne de printemps (du 1^{er} au 26 avril)
- Campagne d'été (du 15 juillet au 2 août)
- Campagne d'automne (du 30 septembre au 25 octobre)

BERNARD
Service Energies



Commandes au 04 74 46 34 34

GNR-GAZOLE-FIOUL-ADBLUE-LUBRIFIANTS
GRANULES DE BOIS

www.BernardSE.com

l'énergie est notre avenir, économisons-la !

CHRISTIAN STYLISTE

246 les millières
01390 SAINT ANDRÉ DE CORCY
04 72 26 40 21

DU MARDI AU JEUDI : 9h - 12h / 14h - 19h
VENDREDI : 9h - 19h
SAMEDI : 8h - 15h

M A T R I X

Cérémonies 2018

19 mars



8 mai



11 novembre : centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale



Les enfants ont participé à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Ils ont chanté la Marseillaise et ont lu un texte extrait du

journal (Le Familier) de Jean Zay. Le verre de l'amitié a été servi sous un chapiteau devant la salle communale de la rue de la Croix.

Ecole Carnaval

Sous un soleil radieux les écoliers ont déambulé dans les rues et lotissements du village avec leurs costumes colorés. Ils avaient confectionnés 2 chars avec des matériaux recyclés.



Ecole Fête de l'école

Les enfants des 3 classes de l'école ont offert un beau spectacle à leurs familles pour la fête de fin d'année qui s'est déroulée sur le mini-stade.

Les enfants de CM2, futurs collégiens, ont reçu des enceintes connectées offertes par la Mairie.

Le départ de l'ATSEM, Stéphanie VIGUIER, après huit années passées auprès des enfants de maternelle a été fêté à cette occasion.



Ecole Fête du golf

Le 28 juin, le Golf du Gouverneur a permis aux élèves qui s'initient au golf le lundi à l'école, de s'entraîner sur le practice et de jouer sur le parcours de la Soche avec leurs parents. La soirée s'est terminée, pour la 4ème année consécutive, autour du désormais traditionnel barbecue offert par la mairie.



CP - CE1



Rentrée des classes Septembre 2018

Maternelle - petite, moyenne et grande section



CE2 - CM1 - CM2



Classe découverte Natation



La classe de CP/CE1 est partie du 5 au 8 décembre au centre sportif d'Hauteville 3S pour travailler les compétences liées à la natation au cycle 23 : savoir flotter, s'équilibrer dans l'eau, se déplacer à la surface de l'eau et

s'immerger pour aller chercher des objets sous l'eau. Cette classe de découverte a été financée par les parents, le soutien des écoles, la mairie et par des actions réalisées (vente de paella de la coopérative scolaire).



Ecole Père Noël

Le Père-Noël, très attendu par les enfants des 3 classes, est passé à l'école le jeudi 13 décembre, la hotte chargée de cadeaux et de friandises. L'émotion était palpable dans les rangs des plus petits...



Ecole Cantine



L'association du restaurant scolaire enregistre une fréquentation de plus en plus élevée soit environ 54 enfants/jour.

Les membres du bureau ont été reconduits lors de l'assemblée générale de juin 2018 :

Président : Stéphane Chapuis

Trésorier : Matthieu Roussot - **Secrétaire** : Olivier Pezard

Le service des repas est assuré par Leah Baconnier, salariée de l'association.

Nous avons embauché Fabien Labrosse, employé communal, en renfort 1 h/jour. La mairie nous épaulé également avec la nouvelle Atsem Myriam Guicherd.

La Mairie a investi dans un nouveau four de remise en température suite à la forte hausse de fréquentation, et nous la remercions de cet investissement. L'association a acheté de nombreux jeux éducatifs et sportifs afin d'occuper les enfants pendant la durée de la cantine.

Sou des écoles Saint Nicolas

Le comité des fêtes et le Sou des écoles se sont unis pour organiser un défilé aux lampions dans les rues du village suivi d'une vente de crêpes et buvette dans la cour de l'école.



Le sou des écoles, actif depuis 1986, a changé de bureau fin 2017, bureau qui vient d'être en partie renouvelé avec le changement de son trésorier.

Le bureau est dorénavant constitué de :

Nicolas CONSTANT : **Président**

Marlène MAZUIT : **Secrétaire** - Julien COUTANT : **Trésorier**

Pour rappel, l'objectif du Sou des Ecoles est de financer des activités des écoles de Monthieux.

Pour cela, le Sou des Ecoles organise diverses actions tout au long de l'année afin de récolter les fonds nécessaires au financement de ces activités.

Sont par exemple organisées les actions suivantes : vente de sapin de Noël en décembre, vente de chocolats de Pâques en mars, organisation d'une marche gourmande

Dimanche 28 avril
Marche gourmande
organisé par le Comité des fêtes
et le Sou des écoles



avec l'aide du Comité des Fêtes le 28 avril prochain, organisation de la kermesse des écoles à la fin de l'année scolaire. Ces événements ont permis, pour l'année scolaire en cours de financer une partie de la classe de découverte natation pour la classe de CP-CE1, le tournage d'un court métrage sur une semaine pour la classe de CE2-CM1-CM2, une journée d'animation Kapla pour les élèves de maternelle et primaire ou l'inscription au sport scolaire pour les maternelles, CP et CE1.

Pour mener à bien toutes ces actions le Sou est toujours en recherche de bénévoles (surtout des parents d'élèves) pour l'aider lors des événements tels que la marche gourmande ou la kermesse.

Pour contacter le sou :
soudesecoles.monthieux@gmail.com

Comité des fêtes Théâtre

De gauche à droite : Matthieu Rocle, Matthieu Roussot, Frédérique Broyer, Géraldine Lidon, Jean-François Ferrier, Marie Isabelle Santo, Christophe Sassi... et un nouveau membre depuis fin 2018 : Olivier Pezard.



Samedi 28 avril 2018 - Atelier 208

Soirée réussie pour le comité des fêtes et la troupe de l'AEP de St Lager.

L'atelier 208 de St André de Corcy a accueilli pour la 2^{ème} consécutive, un public nombreux venu applaudir les acteurs de l'AEP de St Lager.

La troupe, invitée par le comité des fêtes de Monthieux, a joué une comédie en 3 actes de F. Scharre : «Toqué avant d'entrer».

La soirée a été clôturée par un grand apéritif dinatoire très apprécié.



Prochaine date
Samedi 4 mai 2019 à 20h30 à l'Atelier 208
Comédie en 3 actes « il court, il court le muret »

Comité des fêtes Fête champêtre

Prochaine date
Samedi
29 juin 2019

30 juin 2018

Plus de 200 convives pour la Fête champêtre. Cette année encore, la fête champêtre a battu son plein. Affluence et ambiance festive étaient au rendez-vous. La cuisson de bœuf a été appréciée et les membres du comité des fêtes étaient satisfaits de cette réussite. Cuivre en Dombes avec la fanfare «Les Kanards en Fanfare» avait lancé les festivités.



Samedi 2 mars 2019
à partir de 19h30

Le Comité des Fêtes organise
à la salle polyvalente
une grande soirée ANNÉES 70
accompagnée de musiciens

CHOUCROUTE GARNIE

Adulte : 20 € • Enfant -14ans : 8 €

Réservation en mairie
ou auprès des membres du Comité des Fêtes

Comité des fêtes Années 80

Une soirée réussie

Samedi 10 mars, le comité des fêtes a fait salle comble pour la soirée costumée «Années 80». La joie et la bonne humeur étaient là avec couleurs, paillettes et chansons populaires.

Près de cent convives ont apprécié la paëlla préparée «maison» par Géraldine, Marie Isabelle et Frédérique, membres du comité. Prochaine soirée samedi 2 mars «Années 70» avec musiciens.



Elections municipales



Suite aux élections des 23 et 30 septembre, le conseil municipal au complet s'est réuni le 4 octobre pour élire le nouveau Maire, Philippe PAILLASSON.



Le Maire et les adjoints (de gauche à droite) : Olivier Coston, Claire Manissier, Philippe Paillasson, Denis Prost.



Les nouveaux conseillers élus : Coralie Bayardon et Stéphane Chapuis.

Association Bibliothèque



Les permanences ont toujours lieu le samedi matin, sauf pendant les vacances scolaires, et nous remercions nos lecteurs et lectrices pour leur fidélité assurant la pérennité de la bibliothèque. Nous adressons également nos remerciements à la municipalité pour son soutien.

La venue des enfants de l'école, encadrés par leurs enseignants et d'adultes bénévoles, a toujours lieu une semaine sur deux.

En ce qui concerne le prêt d'ouvrages par la Direction de la Lecture Publique du Conseil départemental à Bourg-en-Bresse, les deux choix annuels sur le site ont eu lieu et environ 300 livres ont été échangés à chaque fois, afin de renouveler notre fonds.

La navette de la Direction de la Lecture Publique est, quant à elle, désormais de passage deux fois par mois, pour nous apporter les ouvrages réservés et pour que nous rendions ceux qui nous sont demandés, sans avoir à nous rendre à Bourg-en-Bresse.

Enfin, la bibliothèque devra se mettre en conformité avec le nouveau plan de développement des bibliothèques de l'Ain voté par les élus du Conseil départemental en juillet 2017, pour pouvoir continuer à bénéficier à terme des services de la Direction de la Lecture Publique (formation obligatoire pour au moins un membre de l'équipe, horaires d'ouvertures, etc...).

L'équipe de la bibliothèque

Ouverture : le samedi matin de 10h00 à 12h00, sauf pendant les vacances scolaires;

Cotisation annuelle : 10 € pour les familles domiciliées à Monthieux, 12 € pour les familles de l'extérieur

Association La Croisée des Dombes



Le Ball-Trap de l'Equipage de la Croisée des Dombes s'est déroulé les 28 et 29 juillet. La pluie du samedi matin n'a pas entâché la réussite de ce week-end champêtre : elle

a au contraire rafraîchi l'atmosphère et donné un coup d'envoi à 2 jours de tirs fournis.

Association Chasse

L'effectif de la Société de Chasse est en hausse avec 10 adhérents. La saison de chasse a bien débutée avec le prélèvement d'un sanglier dès la première battue.



Association Club rencontres et loisirs



LE BONHEUR DE VIVRE...

L'année 2019 est lancée. En 2018, tous les membres du club ont vaillamment résisté aux maladies diverses et variées. Ils se sont retrouvés heureux de se revoir après l'été en ce second lundi de septembre.

Modeste et simple - le rendez-vous des anciens de Monthieux et de Lapeyrouse - le club poursuit son chemin tranquillement.

Des changements, des têtes qui se découvrent, des événements heureux ou malheureux : chacun les subit ou les espère, selon son degré d'optimisme.

Tous apprécient ce temps de rencontre du lundi, pour bavarder, échanger, jouer ou boire un café ensemble...

C'est ainsi que l'on mesure l'intérêt du club pour ceux qui y participent ... et pour la commune.

Une fois encore... si le coeur vous en dit, vous y êtes attendus amicalement.

Jean-René Marchalot

PS : Comme chaque année, une pensée ou une poésie... Cette année, elle est tirée de la VIE DE SAINT ALEXIS, une poésie de Thibaut de Vernon, qui date de 1040 !

*« Bon était le monde au temps des anciens,
Car y régnaient la foi, le justice et l'amour ;
Il y avait aussi la croyance dont on fait peu de cas
aujourd'hui.*

*Tout a changé, le monde a perdu sa couleur :
Il ne sera plus jamais ce qu'il était du temps
de nos ancêtres »*

À bon entendeur, salut.

Association Month'café

Bonjour à tous ! Mardi matin entre 8h30 et 11h30 quand vous voulez discuter un petit peu, partager un moment avec ceux qui vont et viennent, autour d'un café ou chocolat, déguster des petits gâteaux, pour 1 euro, on a le choix, et même... comme ça, sans consommer ça marche aussi, allez !!! Venez nous voir !!!!! A bientôt.

Géraldine LIDON



Association La Mésange

L'Association La Mésange, créée en 2012 située au 54 rue de la croix à MONTHIEUX, vous propose comme chaque année :

LUNDI CREATIF

De 15 à 17 h

(Fermeture pendant les vacances scolaires sauf quelques exceptions)

Pour les habitants de MONTHIEUX, si vous avez envie de passer un petit moment avec nous, pour faire toutes sortes d'échanges, nous proposer de nouvelles idées, faire des activités telles que peinture, couture, tricot, bricolages, le tout dans la bonne humeur, on vous accueillera avec plaisir. Vous pouvez nous rejoindre à tout moment, c'est gratuit.

Contact : Bernadette au 06.09.64.14.16

ATELIER PEINTURE

Le lundi de 17 h 30 à 19 h 30

(sauf pendant les vacances scolaires)

Marie Christine vous propose des cours d'aquarelle, pastel, acrylique, scrapbooking, techniques mixtes (collage - assemblage - encre).

Vous pouvez créer de superbes décors pour les fêtes.



ADULTES - ADOS - ENFANTS

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année. Vous pouvez venir voir ce que l'on fait.

Pour plus de renseignements (tarif et autres) :

Marjolaine KHENNICHE : 04.72.26.46.76

Marie Christine VANDAMME : 06.88.59.84.79

Bernadette VIRIG : 06.09.64.14.16

L'Association Française du Huçul a pour but de promouvoir le poney Huçul en France et de veiller à la conservation du patrimoine génétique de ce poney en voie d'extinction. L'action de l'AFH est depuis plusieurs années centrée sur le développement du tourisme équestre en Dombes. **Ce poney est devenu notre ambassadeur pour faire découvrir notre patrimoine au travers de nos sentiers et de nos villages!**

L'association propose différentes prestations tout au long de l'année : randonnées, accueil de groupe y compris enfants et adultes en situation de handicap, organisations de formations et de manifestations équestres.

Cette année encore, nos randonnées équestres EQUI'DOMBES, encadrées par un moniteur diplômé, ont rencontré un vrai succès. Certaines d'entre elles ont su allier plaisir de la randonnée équestre et découverte du patrimoine. Nous proposons, en effet, dans le cadre des EQUI'DOMBES des randonnées à thème : présence d'un ornithologue, visite de la pêche d'un étang ou d'un concert dans le cadre des « Cuivres en Dombes » à Monthieux...

Nous avons aussi organisé en 2018 un Beau Dimanche en Dombes. Cette randonnée équestre a permis de rassembler, sur nos chemins, cavaliers et meneurs d'attelage venus de tout le département le temps d'une journée...

Le poney Huçul et la Dombes, c'est notre passion ! Nous aimons la partager, animés d'un profond respect de cette

faune et flore qui nous entourent... A notre échelle, en toute humilité, aux travers de nos activités, nous luttons pour la conservation de la race de ce poney et la fragilité de l'éco-système en Dombes en valorisant notre patrimoine.

2018 s'est achevée et nous profitons de ce numéro pour remercier Gisèle BACONNIER qui a soutenu notre action ces dix dernières années.

2019 se poursuit au pas, au trot, au galop... Au plaisir de vous retrouver !

Nous contacter :

AFH
11 Impasse de Montaplan
01390 MONTHIEUX
info@poneyhucul.fr
www.poneyhucul.fr



Associations & organismes



Zoom sur la Communauté de Communes de la Dombes

Née le 1er janvier 2017 de la fusion de 3 anciennes communautés de communes, la Communauté de Communes de la Dombes (CCD) regroupe 36 communes dont la vôtre.

Des compétences larges...

La CCD dispose de nombreuses compétences, ce qui signifie qu'elle intervient dans des domaines différents. Petit tour d'horizon des activités de la CCD :

- Les compétences obligatoires :
 - l'aménagement du territoire (SCOT),
 - les actions en faveur du développement économique,
 - la collecte et le traitement des déchets (ainsi que les déchèteries),
 - la promotion du tourisme
 - la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
- Les compétences optionnelles ou facultatives :
 - la protection et la mise en valeur de l'environnement
 - l'assainissement non collectif
 - l'action sociale d'intérêt communautaire (la petite enfance notamment)
 - les Maisons de Service au Public (MSAP).

La CCD en quelques chiffres :

- 36 communes
- 1 président, Michel Girer et 16 vice-présidents
- 64 agents
- 1 siège à Châtillon-sur-Chalaronne et 2 antennes à Chalamont et Villars-les-Dombes
- 19 millions d'euros de budget en fonctionnement et 9,6 millions d'euros de budget en investissement

... et des projets

Hôtel d'entreprises

Situé dans la zone d'activités Chalaronne Centre à Châtillon-sur-Chalaronne, l'hôtel d'entreprises a été inauguré fin 2018. Il est composé de 700 m² d'ateliers (un atelier de 250 m² et trois ateliers de 150 m²) et de 100 m² de bureau (4 bureaux de 11 à 12 m²). Cet hôtel d'entreprises permet aux chefs d'entreprises ou aux porteurs de projet de s'installer pour une durée de 3 ans maximum, afin de pouvoir se lancer et envisager ensuite une implantation définitive.



RAM de Mionnay

La CCD a mis l'accent sur la petite enfance en décidant de construire un nouveau RAM (relais d'assistants maternels) sur le territoire. Cet établissement, adossé à la micro-crèche existante a ouvert ses portes à la fin de l'année 2018 et permet aux enfants gardés par des assistants maternels de se retrouver dans un lieu doté d'un espace ludique et de motricité. Par ailleurs, à Marlieux, un RAM et une micro-crèche ouvriront prochainement leurs portes, avec 10 berceaux en plus à la disposition des nourrissons de la Dombes.



Coup de « Poussé » qu'est-ce que c'est ?

Coup de "poussé" est un dispositif porté par la CCD pour accompagner les jeunes dans leurs projets. Il peut s'agir d'un soutien financier, technique ou bien pédagogique. L'objectif étant de valoriser l'action des jeunes sur leur territoire, qu'elle soit sportive, culturelle, artistique, environnementale ou qu'elle mette en avant la solidarité et la citoyenneté. Les porteurs de projets doivent

déposer un dossier auprès de la CCD, puis le présenter devant un jury qui examinera l'originalité du projet, le degré d'initiative des jeunes, la dimension partenariale et citoyenne ou encore la faisabilité du projet. Dernier exemple en date ? La course de caisses à savon qui a eu lieu le 23 septembre dernier à Châtillon-la-Palud. Un succès avec plus de 4000 visiteurs sur



la journée! Renseignements auprès de Laetitia BAILLE (enfancejeunesse@ccdombes.fr).

Ne jetez plus, réemployez !

Ce n'est pas parce qu'on s'en sert plus, qu'un objet doit forcément être jeté. Depuis quelques mois, la CCD a mis en place des

points Réemploi dans deux de ses déchèteries (Châtillon-sur-Chalaronne et Villars-les-Dombes), en partenariat avec l'association

Tremplin. Les usagers sont invités à laisser leurs objets en bon état aux agents de déchèterie. Les objets



soient ensuite valorisés, c'est-à-dire nettoyés et éventuellement réparés, puis revendus dans deux magasins de l'association : O Fil de Temps à Péronnas et Frip/One à Bourg-en-Bresse. La filière Réemploi vise un triple objectif : économiser des matières premières, réduire les déchets et le gaspillage mais aussi développer une économie solidaire et éco-responsable en favorisant l'insertion professionnelle.

La Maison de services au public de la Dombes, au service des habitants

Depuis deux ans, l'activité de la Maison de services au public (MSAP) ne cesse de croître. En 2018, plus de 2200 demandes ont été déposées auprès des agents d'accueil. Près du quart l'ont été par des primo-demandeurs, des personnes qui n'avaient jamais pris contact avec la MSAP auparavant. La MSAP de la Communauté de Communes de la Dombes offre à tous les habitants du territoire une aide et un soutien personnalisés



dans leurs démarches administratives. Qu'il s'agisse de questions concernant l'emploi, la formation, la retraite, les prestations sociales ou encore le

logement, des personnes formées sont présentes pour répondre aux questions et à accompagner les usagers. Un poste informatique avec connexion à internet est également à la disposition de tous. Renseignements sur le site internet www.ccdombes.fr ou au 04 74 55 98 23.



Joindre votre Communauté de communes

Un numéro unique : 04 28 36 12 12
Un site internet : www.ccdombes.fr

Une adresse mail : contact@ccdombes.fr
Une adresse : 100 av Foch 01400 Châtillon-sur-Chalaronne

ADMR de Saint-André de Corcy

L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

L'ADMR RECRUTE
N'hésitez pas à postuler!
Venez déposer votre CV

Gamme AUTONOMIE
Aide et accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap (Aide à la toilette, aux repas, courses, etc.)

Gamme DOMICILE
 Ménage, repassage, Aide au retour d'hospitalisation

Gamme FAMILLE
Garde d'enfants, soutien aux familles, Entretien courant du logement, Aide à la préparation des repas

Contactez nous !
ADMR de Saint André de Corcy
249 route de Monthleux
01390 SAINT ANDRE DE CORCY

Tél. : 04 72 07 89 31
06 76 29 52 15
asaintandre@fedes01.admr.org

Un service de proximité au cœur de l'humain

Créée en 1977, active depuis 40 années

Elle est agréée « qualité AFNOR », conventionnée par divers organismes payeurs, le Conseil Départemental (APA),

la CAF, les Mutuelles, les Caisses de Retraite, la MDPH et connue des Services sociaux des hôpitaux régionaux.

Elle est dirigée par une équipe de bénévoles et met à votre disposition des salariées professionnelles et de proximité pour répondre à vos besoins. Ces bénévoles sont prêts à vous rencontrer à votre domicile, si vous le souhaitez, pour chercher avec vous les meilleures solutions dans le labyrinthe des financeurs.

Responsables :
Chantal de la CHAPELLE
Antoinette SCHAEFER
Jacqueline LACAZETTE

REPAS A DOMICILE EN DOMBES

Pour votre 1ère inscription:
04 74 98 49 19 ou 04 74 45 59 68

Cet appel est suivi d'une rencontre à domicile pour constituer le dossier.

Les commandes sont transmises à la résidence les Fauvettes - KORIAN de Villars les Dombes qui prépare les repas.

Pour toute modification:
04 74 61 73 35
Centre Social de Chalamont

Une entrée
Un plat principal chaud
Un fromage
Un dessert

**Pour 11,20 €*
Tarif variable selon participation du CCAS de la commune**

Des repas variés et équilibrés livrés chauds, Dans une valise isotherme Du lundi au samedi de 11 à 13h, Une visite quotidienne de l'ADMR ou de l'ADAPA

Au 31 10 2018 : 7332 repas ont été servis sur le territoire pour plus de 67 clients.

L'enquête de satisfaction réalisée en 2017 a montré des clients satisfaits et prêts à recommander le service.

Associations & organismes



Contactez-nous au
04 74 45 59 65

Votre contact de proximité :
Jessica DE PRETTO
J.depretto@adapa01.com

Ilot des Halles - Grande Rue
à Chalamont
Jeudi 8h30 - 10h30

Maison de retraite publique
37 rue du Collège
à Villars les Dombes
Lundi 8h30 - 10h30

L'ADAPA,

au service des plus fragiles depuis près de 60 ans sur tout le département de l'Ain à travers :

- ♦ L'Aide à la personne
- ♦ L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- ♦ Et d'autres services encore...

Les + Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

A la une ! Prévention & Animation

Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir

Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos

Ateliers Prévention & Animation



Li@in Réseau public Fibre optique des Communes de l'Ain

Jusqu'à 1 Giga
Jusqu'à 400 Mega

Accédez au Très Haut Débit

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

*Jusqu'à 400 méga en débit descendant, selon l'opérateur et l'offre souscrite

Accueil de jour

L'Association de gestion d'Accueils de jour « Aux Lucioles »

Votre proche perd de l'autonomie et se trouve fragilisé(e) par une maladie de la mémoire, ne restez pas seul(e) !

L'équipe pluridisciplinaire de l'accueil de jour :

- ⇒ accueille votre parent ou conjoint une journée fixe par semaine dans un espace convivial à Reyrieux ou à Miribel (selon la commune d'habitation).
 - Le transport est assuré du domicile jusqu'à l'accueil de jour matin et soir.
 - Le repas est partagé sur place.

- ⇒ propose des activités stimulantes et valorisantes, des sorties, des rencontres permettant de solliciter les capacités de chacun.

- Des liens et échanges se créent entre les personnes favorisant d'agréables moments.
- Les professionnels sont à l'écoute de chacun pour des propositions adaptées et une journée sereine.

- ⇒ Une aide financière du Département dans le cadre de l'APA est possible ainsi qu'une déduction fiscale.



Une réponse adaptée, appréciée par les familles et les personnes accueillies.

La plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants résidant dans l'Ain :

- ⇒ répond à vos questions, vous conseille, vous oriente, chez vous ou à notre permanence :
chaque lundi matin sans rendez-vous de 9h30 à 12h

- ⇒ vous apporte une écoute et un soutien psychologique ;

- ⇒ vous propose un programme d'activités (relaxation, expression artistique, sorties, restaurant...) à vivre seul ou avec votre proche.

NOUVEAU
Pour les aidants : une initiation à l'utilisation d'une tablette tactile simple et adaptée aux seniors (pour communiquer, s'amuser, recevoir des photos, chercher des informations...).

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Accueil de Jour « Aux Lucioles »
Rue du Collège - 01600 Reyrieux
04 74 00 85 01
auxlucioles@orange.fr

Depuis janvier 2018,
l'accueil de jour est ouvert :
à Miribel du lundi au vendredi
à Reyrieux du mardi au vendredi



VSDS

Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile



Pour les actifs



Pour les personnes âgées



Pour les personnes handicapées

Plus d'infos

Siège social VSDS
REYRIEUX
225 rue Louis Antoine DURIAT
01600 REYRIEUX

Renseignements et devis
gratuit au

04 74 00 35 17

contact@vsds.fr

www.vsds01-69.org

Permanences
TREVOUX : Maison des Cèdres
14 rue du Bois
01600 TREVOUX
Tous les mercredis de 9h à 12h
06 08 34 39 91

Antenne du Rhône
GENAY : Maison des Associations
64 rue des Ecoles
69730 GENAY
Tous les jeudis de 9h à 12h
07 78 66 19 83

Président : Alain Nicolas

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi
de 7h30 à 12h00 et
de 13h30 à 18h00

Pour vous aider au quotidien

⇒ Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Vous aider à l'entretien du cadre de vie : entretien du logement, du linge, repassage, en fonction de vos besoins.

Vous aider dans les actes essentiels de la vie quotidienne : aide à la toilette, au lever, au coucher, à la prise des repas...

Vous accompagner dans les activités de la vie quotidienne : préparation des repas, accompagnement aux activités extérieures.

Vous avez le choix de ce service en prestataire (vous êtes client de VSDS) ou mandataire (vous êtes l'employeur de votre salarié, que vous avez choisi).

⇒ Services de Soins Infirmiers à Domicile : pour personnes âgées (SSIAD) et pour personnes handicapées vieillissantes (SSIAD PH/PHV)

Sur prescription médicale, prise en charge des soins pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap : toilettes, soins de nursing, soins infirmiers...

⇒ Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)

Sur le territoire Sud-Ouest du département de l'Ain

Sur prescription médicale, accompagnement spécifique à domicile de personnes atteintes de maladies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Pour vous accompagner où vous voulez

Service d'Accompagnement Véhiculé (SAVE)

Le SAVE vous accompagne dans toutes vos sorties, seuls ou entre amis (rendez-vous médicaux, sortie au restaurant, au musée...). Notre accompagnatrice formée se tient à votre disposition pour vous aider tout au long de la sortie.

Contactez-nous au plus tôt afin d'organiser au mieux votre accompagnement !

Nous proposons également des sorties collectives, dans le cadre de la Conférence des Financeurs de l'Ain et de la Métropole : théâtre, musée, jardins... N'hésitez pas à nous contacter au 04 74 00 35 17 pour plus d'informations, et pour vous inscrire.





LE DOMAINE DU GOUVERNEUR Hôtel ****, Restaurant & Golf

Un lieu unique pour tous vos événements familiaux !

De nombreuses salles peuvent accueillir vos cocktails, réunion de famille, banquet, mariage et baptême ...

- Un hôtel **** de 53 chambres spacieuses et confortables.
- Un restaurant ouvert à tous midi et soir avec une carte variée qui change en fonction des saisons.

*Retrouvez-nous sur notre site
www.domainedugouverneur.fr
et notre page Facebook*

Le breuil- 01390 MONTHIEUX – Tel : 04 72 26 42 00 – Mail : resa@golfgouverneur.fr

ECO PISCINE

Piscines

Traitement - Accessoires

06.29.63.07.05 ecopiscine@orange.fr

LA TERRASSE

132

Bar. Resto. Pizzeria

132 Place de la Croix Blanche,
01390 Saint André de Corcy.
Retrouvez nous sur Facebook

04-72-26-10-33



**Toute une banque
pour vous**

SAINT ANDRÉ DE CORCY (01390)
110 ROUTE DE BOURG-EN-BRESSE
TÉL. 04 72 26 01 84

399 973 825 RCS LYON

Repas C.C.A.S.



Le repas offert par le C.C.A.S à toutes les personnes de 65 ans et plus ainsi qu'au personnel communal a été servi par OT-traiteur à la salle polyvalente le mercredi 12 décembre. Il a réuni 66 convives.



Intermarché

SUPER

ST-ANDRÉ-DE-CORCY

OUVERT

le dimanche



SERVICES



STATION SERVICE 24/24



CARTE CARBURANT PNO



LAVIERE AUTOMATIQUE



DISTRIBUTEUR A BILLETS



GAZ



COLLECTE PILES USAGES



DEVELOPPEMENT PHOTO



PHOTOS IMPRIMÉES

ZI de la Sûre - rue de l'Industrie

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H
ET DIMANCHE DE 9H À 12H30

le DRIVE Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY



DRIVE

OUVERT

ZI de la Sûre - rue de l'Industrie

SAINT-ANDRÉ-DE-CORCY

BULLETIN MUNICIPAL DE MONTHIEUX N°26 • Parution février 2019

Rédaction, documentation, diffusion : Mairie de Monthieux ; Commission Bulletin Municipal

Crédit photos et articles : Associations et Commission Bulletin Municipal • Création : Commission Bulletin Municipal

Conception et impression : Imprimerie des Trois Fontaines - 135, rue Hélène Boucher - 69140 Rillieux-la-Pape
Tél. 04 78 88 08 57 - www.imprimeriestroisfontaines.fr